

La Commission Santé Mentale de l'OMEDIT se mobilise dans le cadre de la Semaine Sécurité des Patients 2022



Déclarer et gérer
les EIAS pour
progresser !

Avez-vous bien eu votre injection de Risperdal Consta LP?

Situation clinique

Une patiente schizophrène traitée par RISPERDAL CONSTA LP 50mg/15 jours doit sortir d'hospitalisation. Une injection est prévue la veille de sa sortie. A son domicile, l'infirmière libérale interroge la patiente sur la date de la dernière injection et celle-ci lui répond qu'elle remonte à plusieurs semaines. Cette information est incohérente avec la prescription de sortie d'hospitalisation. L'infirmière libérale appelle le service où était hospitalisée la patiente pour avoir des explications. Après enquête menée par le cadre de santé, il apparaît que l'injection a été oubliée bien que l'administration de celle-ci ait bien été tracée dans le Dossier Patient Informatisé de l'hôpital.

Cause immédiate

Oubli de planification d'injection d'un antipsychotique injectable à libération prolongée dans un contexte de surcharge de travail et d'effectif infirmier minimum pour ce service.

Principales causes et barrières défaillantes

- Défaut de planification de l'injection dans le service
- Validation d'administration tracée alors que non réalisée, cette validation a laissé croire aux infirmiers que l'injection a bien été réalisée. La fonctionnalité de validation globale des prises médicamenteuses par tranche horaire a été utilisée après l'administration des médicaments per os de 8 heures et c'est ainsi que l'injection, prescrite à 8 heures, a été validée

Plan d'action et outils à partager

- Rappel des bonnes pratiques de planification des actes médicamenteux dans le Dossier Patient Informatisé
- Suppression de la fonctionnalité de validation globale par tranche horaire dans le Dossier Patient Informatisé
- Mise en œuvre de la validation des prises médicamenteuses dans le Dossier Patient Informatisé en temps réel
- Promotion de la prescription en intemporel des injections d'antipsychotiques à libération prolongée

Références bibliographiques : Boîte à outils OMEDIT Bretagne :

- Liste des médicaments à risque, rubrique « Neuroleptiques à action prolongée » <https://www.omeditbretagne.fr/activites-et-thematiques/psychiatrie/>
- Cas clinique et actions mises en place : <https://www.omeditbretagne.fr/wp-content/uploads/2022/09/Situations-a-Risques-Psychiatrie-Parcours-soin-Medicaments-NAPv6.pdf>